



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Kawartha Downs				
Date	17 mai 2024	Heure de départ	19 h 00		
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 18 °C)	Vent	9 km/h Sud-Est		
État de la piste	Rapide (Variante 0 s.)				
Nombre de courses	10	Courses de qualification	3 MG/FB	Nombre total d'inscriptions	70
Paris mutuels	\$ 25,747				
Vétérinaire contacté	Oui	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Fred Brethour	Matt Gregory	Al Stiff

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Lors des épreuves de qualification disputées le 11 mai, Kirk Thomas a parcouru avec succès son mille réglementaire et est devenu admissible à participer aux épreuves de qualification.

L'entraîneuse, Amanda Riley, a demandé que sa licence d'entraîneuse de catégorie **C** soit reclassée à **A**.

Sa demande a été acceptée.

Terry Heffernan est désormais autorisé à concourir dans les courses ordinaires.
Règle de la CAJO 25.02.02(i)

Décision #2657625

Courses :

Course 1 – Un léger retard de l'heure de départ a été enregistré (environ 8 minutes) en raison d'un problème de connexion à l'Internet constaté à l'afficheur électronique.

Examen du bris d'allure survenu après le départ au #5, "Grannys Watching", (R. Guy), arrivé en 4^e position.

Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure signalée.

Aucun placement requis.

Examen du #5 dans le dernier virage, où il a dévié vers l'intérieur sans toutefois provoquer d'obstruction.

Course 2 – Le #4, "Chocolateforlunch", a terminé la course avec de l'équipement brisé (entrave).

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Les paris en bordure de piste sont désormais disponibles.
Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le #4, "Montague", doit se qualifier pour les bris d'allure (deux bris d'allure consécutifs sur une piste rapide).

Le #5, "D A Jiminy Cricket", a été examiné après la course par le vétérinaire de la Commission qui a jugé qu'il était en bonne santé.

Réclamations :

Aucune